



CREHA OUEST

Solutions numériques partagées pour le logement social



Agréé par les Préfets de départements, le CREHA OUEST gère et anime les Fichiers Départementaux de la **Demande Locative Sociale** en Bretagne et Pays de la Loire. Il s'agit d'un **système d'informations, partagé entre les acteurs de l'habitat social**, des demandes et attributions de logements sociaux.

Le CREHA OUEST est une association de loi 1901, émanant du Mouvement HLM, dont les membres sont l'Union Sociale pour l'Habitat (lien USH), les Associations Régionales HLM Bretagne et Pays de la Loire, les Associations Départementales HLM Bretagne, l'ensemble des bailleurs sociaux et Action Logement Services, de très nombreuses collectivités. La structure existe depuis 1998 et est pionnière en France.



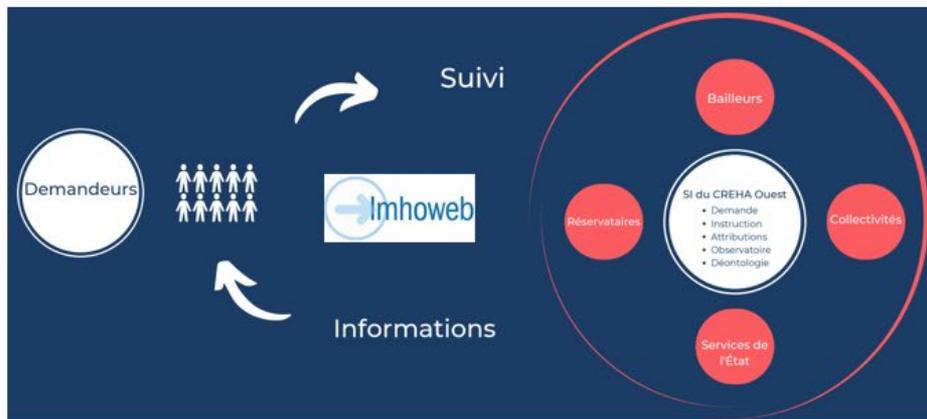
Le CREHA OUEST : outil partenarial des acteurs du logement social

Gestion et animation
des FDLS

Évolution des outils
numériques métiers

Formation et support
aux utilisateurs des
outils

Observation et aide à
la décision

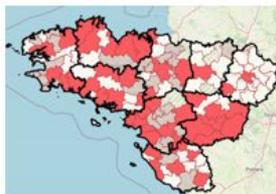


Association,
émanation du
mouvement hlm
depuis 1998

Équipe de 9 salariés

Plus de 400
partenaires, plus de
3 500 utilisateurs

Budget 1,7 M€ HT



#01

Les missions et objectifs



01. Objectifs du partenariat

- Faciliter, simplifier les démarches des demandeurs
- Affecter à chaque demande un numéro unique
- Améliorer la transparence dans la gestion des demandes et attributions
- Suivre en temps réel l'évolution des demandes et attributions
- Mutualiser et développer la connaissance entre acteurs (observation thématique & territoriale)

En adaptant les outils aux politiques territoriales et aux organisations locales



01. Missions du CREHA OUEST

- Animation du dispositif (instances, ateliers, conseils...)
- Suivi technique (évolutions, hébergement, assistance...)
- Veille déontologique (CNIL-RGPD, rapports, alertes...)
- Observatoire, analyses statistiques et bilans d'activité
- Formations (utilisation application, exploitation données...)
- Gestion administrative et financière

Les activités sont déclinées pour chacun des (9) fichiers départementaux



#02

Le fonctionnement



02. Fonctionnement

Le CREHA OUEST gère le système d'information des fichiers départementaux de la demande locative sociale. Ce dispositif repose principalement sur **IMHOWEB, logiciel de gestion de la demande locative sociale** (solution du Groupe SIGMA).

Il permet aux acteurs du logement social d'accéder aux fichiers (partagés) de la demande locative sociale, selon leurs compétences et habilitations.

Ainsi, les principaux acteurs du logement social l'utilisent en Bretagne et Pays de la Loire : bailleurs et organismes, communes, intercommunalités, conseils départementaux, services de l'Etat, Action Logement, etc...





Optimisation et gestion de la demande locative

Partage d'information entre réservataires, EPCI et bailleurs

Suivi simplifié des échanges avec le GIP-SNE

Détection des publics prioritaires



Instruction de la demande

Cotation de la demande de logement

Rapprochement du patrimoine et de la demande

Gestion des commissions d'attribution

Gestion des prospections et des propositions

Interface avec le SI de gestion locative



Pilotage et aide à la décision

Extraction de données statistiques

Vision globale de l'offre et de la demande

Requêtes pré-enregistrables (personnalisation à votre gré)

Suivi des objectifs QPV (quartiers prioritaires)



Portail demandeur

Création et mise à jour de la demande de logement grand public

Suivi de l'avancement du dossier



IMHOWEB intègre également les solutions suivantes :

- Cotation des demandes (au sens de la loi Elan)
- Suivi des commissions DALO par les services de l'Etat
- Labellisation automatique et/ou manuelle des publics prioritaires du CCH
- Gestion des priorités des collectivités
- Gestion en flux des contingents
- Tableaux de bord de suivi d'activité d'instruction pour les bailleurs sociaux
- Gestion des prospections pour les collectivités et Action Logement Services
- Observatoire statistique (suivi d'activité, suivi des objectifs Egalité et Citoyenneté, profils des demandes et des demandes satisfaites, listes et statistiques paramétrables...)
- ...

Le CREHA OUEST, en lien avec ses partenaires, impulse les évolutions de l'application pour la meilleure adéquation aux besoins locaux.



02. Fonctionnement : prestations

Un catalogue pour les formations à l'application métier :

- Gestion de la demande
- Instruction
- Observatoire
- 280€ HT par personne et par jour de formation (40 € / heure HT)

Un accompagnement spécifique et personnalisé :

- Adaptation de l'utilisation d'IMHOWEB à l'organisation
- Perfectionnement et paramétrage optimisé de l'application
- Modules complémentaires de formation
- Traitements statistiques dans le cadre d'études
- 500€ HT la demi-journée



#03

La structure



03. La structure



Bailleurs

Collège des organismes bailleurs

- L'Union Sociale pour l'Habitat,
- L'Union Sociale pour l'Habitat des Pays de la Loire
- L'Association Régionale des Organismes Hlm de Bretagne,
- Les Associations Départementales des Organismes Habitat des quatre départements bretons
- Les organismes d'habitat social (adhérents de l'USH des Pays de la Loire et de l'ARO Hlm Bretagne) ayant une activité locale



Collectivités

Collège des Collectivités

- Dans chaque département, 3 représentants désignés parmi les personnes morales adhérentes suivantes :
- un représentant pour le conseil départemental
 - un représentant pour les métropoles, communautés urbaines et communautés d'agglomération
 - un représentant pour les communautés de communes
- Il est désigné un représentant (titulaire et suppléant) par département.



Structures associées

Collège des Structures associées

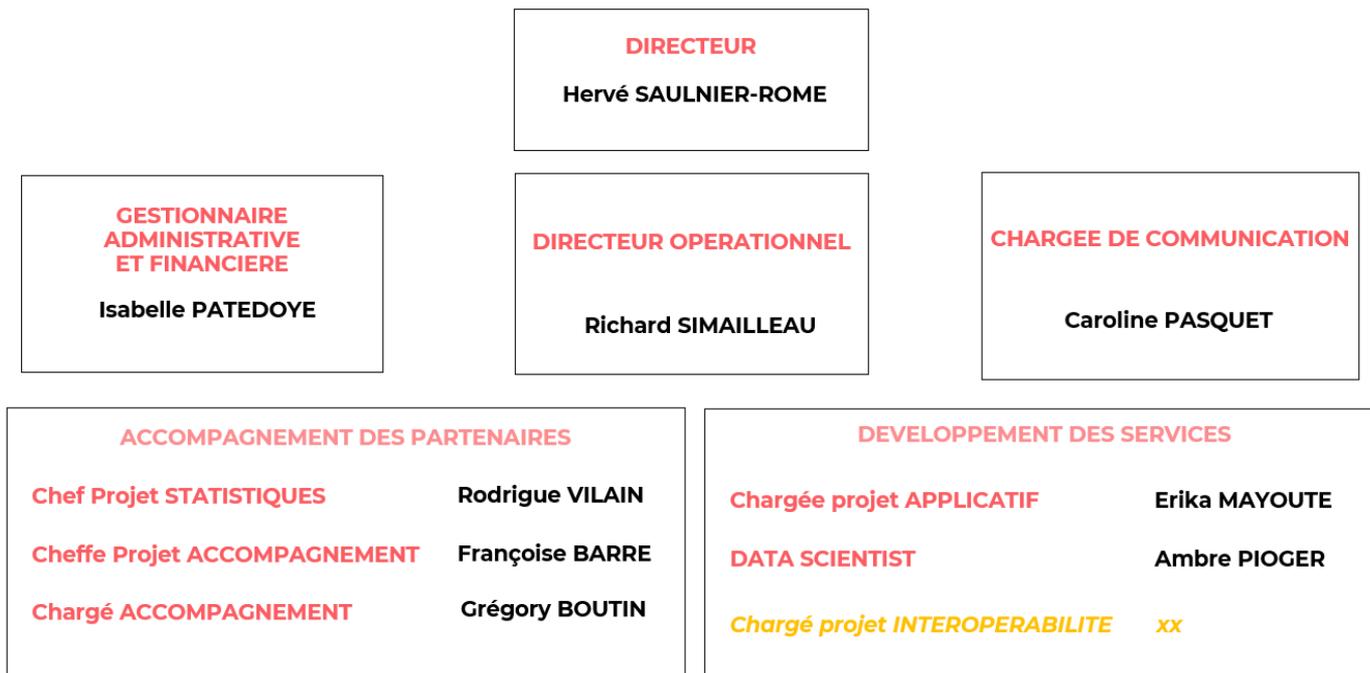
- Action Logement Bretagne et Pays de la Loire
- la Fédération des Entreprises Publiques Locales Pays de la Loire - Bretagne et les Entreprises Publiques Locales (siège social dans l'inter-région)
- D'autres partenaires de Bretagne et Pays de la Loire qui le souhaiteraient et qui seraient agréés par l'USH des Pays de la Loire et l'ARO Hlm Bretagne (exemples : ADIL, Agences d'urbanismes...)

Bureau

- M. Jacques STERN (ESH44),
Président
- Mme Pauline URIEN (A.R.O. HLM Bretagne & M. Axel DAVID (U.S.H. Pays de Loire)
VP
- M. Yves-Marie ROLLAND (ADO29)
Trésorier
- M. Dominique DURET (ESH53),
Secrétaire
- M. Philippe CLOAREC (ADO35),
M. Jean-Luc DANIEL (ADO22),
M. Stéphane CARASSOU (OPH44),
Membres



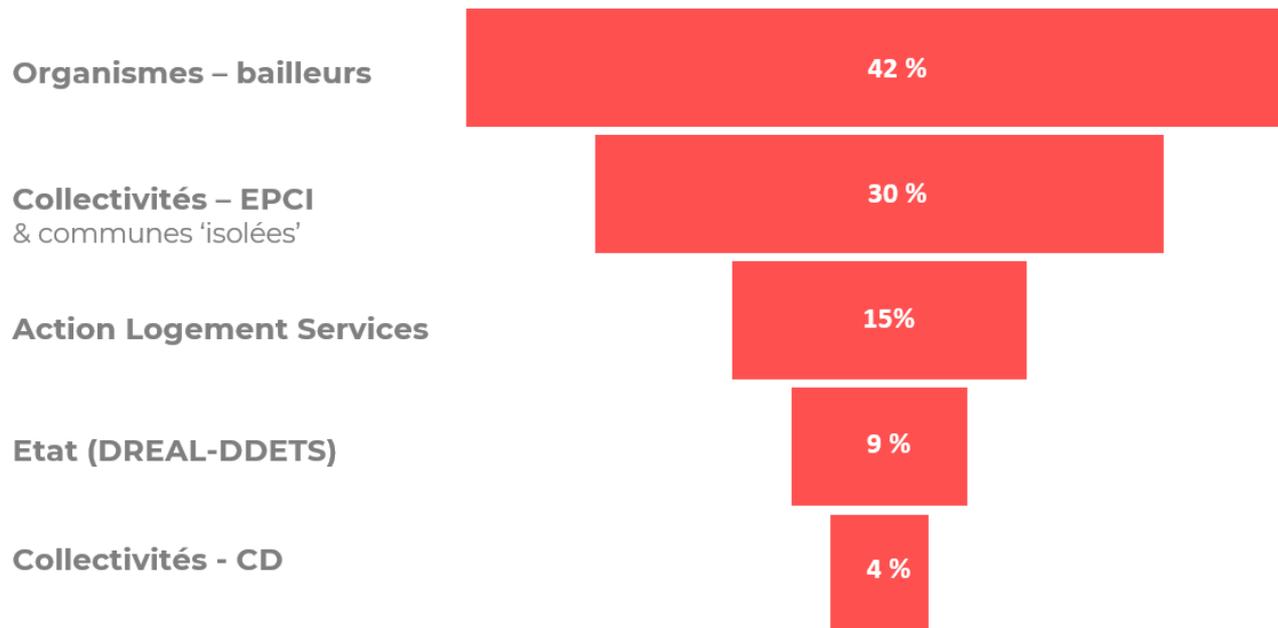
03. La structure



03. La structure

Budget prévisionnel 2024 : 1 768 K€ HT

*Répartition du partenariat financier
Vision globale Bretagne & Pays de Loire*



Plus d'informations :

 contact@creha-ouest.org

 www.creha-ouest.org

 <https://fr.linkedin.com/company/creha-ouest>

